

Bulletin Municipal
N°31 - Janvier 2007



Argenté

2

Mot du Maire

3

Délibérations Municipales

4

Echo des Commissions

- > Commission Urbanisme et Grands Projets
- > Commission Administration Générale, Restauration Scolaire et Garderie
- > Commission Bâtiments, Affaires Sportives et Affaires Scolaires
- > Commission Voirie, Environnement, Espace Vert
- > Commission Affaires Financières, Culturelles, Sociales et Communications
- > Opération "Argent de Poche"
- > Projet de Zone Bi-modale

11

Vie Scolaire

- > Ecole St Cyr-Ste Julitte
- > Ecole Maternelle Publique "Les Dauphins"
- > Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel

14

Vie Associative

- > Atelier Théâtre
- > A.G.O.R.A.
- > Amicale Laïque des écoles publiques
- > Club des Aînés de la Vallée de la Jouanne
- > Association "Les Babies"
- > Familles Rurales
- > Amicale des Sapeurs-Pompiers

20

Vie Sportive

- > Edito du Président de l'US
- > Section Basket Ball
- > Section Tennis de Table
- > Section Tennis
- > Section Randonnée Pédestre
- > Section Football
- > Section Badminton
- > Section Volley Ball
- > Section Pétanque

25

Informations Diverses

- > Bibliothèque Municipale
- > Tri sélectif : révisons nos gestes !
- > Dons d'organes - Une commune, une histoire - Marine Nationale
- > Etat-civil - Calendrier des fêtes - Parution des brèves argentréennes
- Presse - Horaires de la bibliothèque - La Poste - Horaires d'ouverture
- Permanences du conciliateur du Canton d'Argentré

Commission Urbanisme et Comité d'Aménagement du territoire

Après une année 2006 bien remplie qui a vu d'une part le démarrage de plusieurs chantiers et d'autre part la livraison de la nouvelle gendarmerie inaugurée le 16 décembre, l'année 2007 s'annonce chargée avec de multiples actions :



Tout d'abord, la nouvelle mairie sera en service au début du printemps y compris les aménagements des espaces extérieurs. Chacun appréciera les lieux notamment les personnes à mobilité réduite. Et puis, le personnel communal pourra travailler dans de bien meilleures conditions dans une mairie plus fonctionnelle au service de la population. Précision : le local vélos et sanitaires fait bien partie du projet.

Le Pré Maugé : Dans un cadre paysager, ce sont 13 nouvelles maisons qui y seront construites avec des primes octroyées aux projets qui intégreront des récupérateurs d'eau et l'utilisation d'énergies renouvelables.

La Davière : 17 maisons destinées en priorité aux personnes âgées seront réalisées avec tous les aménagements nécessaires au maintien à domicile accompagné des services associés.

Bientôt, le **club des Aînés** aura à sa disposition une salle (ex-vestiaires du football) pour ses activités, salle qui en dehors de l'utilisation par le Club, pourra être utilisée pour diverses manifestations.

2 autres projets d'intérêt général seront d'actualité :

- > L'agrandissement de la caserne des pompiers avec un nouveau garage et des vestiaires fonctionnels.
- > Une nouvelle déchetterie est à l'étude pour mieux répondre aux attentes de la population. Elle servira aux trois communes de Louvigné, Soulgé/Ouette et Argentré.

Enfin, le réaménagement foncier suite au passage de la LGV et l'étude en cours menée conjointement par le Conseil Général et Laval-Agglomération sur le projet de zone bi-modale sont 2 chantiers difficiles parce qu'ils touchent cruellement aux personnes qui habitent ou travaillent sur les zones concernées.

Je terminerai en recommandant à chacun d'entre vous de se procurer (moyennant 5€) le livre « Mémoires d'Argentré » qui permet aux anciens de « retrouver » leurs racines et aux Argentréens d'adopter de mieux connaître la commune qu'ils ont choisi d'habiter. Ces 50 ans d'histoire (1900-1950) sont le résultat de 18 mois de travail de l'équipe de la bibliothèque. Merci à toute l'équipe et aux « anciens » qui ont fait la réussite de ce livre.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous une année 2007 en pleine santé avec le moins de soucis possibles et de multiples grands et petits bonheurs.

Christian LEFORT

> Sessions de juillet 2006 à novembre 2006

Projet d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de La Mayenne

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de La Mayenne (SAGE) a été exposé.

Après 7 années d'études et de concertation, les connaissances du bassin versant se sont approfondies et il a été possible d'établir un diagnostic, de définir les orientations et établir des propositions d'actions.

Le programme d'actions met en avant l'économie de la ressource et l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux environnants. Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet.

Installation d'une station radioélectrique par « Orange »

La société « Orange » a sollicité la commune pour l'installation d'une station radioélectrique (relais de téléphonie mobile).

Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire prôné par le Conseil Général de telle sorte qu'à court terme tout le département de la Mayenne soit couvert en matière de téléphonie mobile et ce, pour les 3 opérations (SFR, Orange et Bouygues Télécom).

« Orange » a proposé d'implanter l'installation de cette station dans le clocher. Elle respecte par ailleurs les termes de la charte signée par les 3 opérateurs et l'association des Maires de France.

Il est décidé d'accepter l'installation et de signer la convention, avec la réserve suivante : avoir la certitude qu'en l'état de la réglementation, l'installation n'apportera aucune nuisance tant en terme de santé pour la population (en particulier les habitants les plus proches) qu'en terme d'interférence sur tout type de récepteur (proximité d'un cabinet médical).

Frais de fonctionnement de l'école publique : Participation des communes extérieures

Les effectifs dans les écoles sont les suivants à la rentrée 2006-2007

1. 106 élèves sont inscrits au sein de l'école publique « Les Dauphins » dont 4 hors commune
2. 151 élèves sont inscrits au sein de l'école publique « J-Y Cousteau » dont 3 hors commune

Il est décidé de fixer pour l'année 2006/2007 la participation annuelle des communes externes aux frais de fonctionnement à :

- > 891.81 € pour l'école maternelle
- > 234.08 € pour l'école primaire

Sachant que ces montants sont calculés à partir des dépenses des écoles publiques de l'année 2005.

Convention de forfait communal – Ecole St Cyr - Ste Julitte

Depuis le 1er septembre 2004, la commune est en contrat d'association avec l'OGEC pour l'école St Cyr Ste Julitte et verse à ce titre un « forfait communal » égal au coût moyen par élève constaté dans les 2 écoles publiques et basé sur l'année n-1.

Pour l'année scolaire 2004/2005, ce forfait par élève s'élevait à 467 €. Il était de 493 € en 2005/2006. Ce forfait progresse de 6.49% pour l'année scolaire 2006/2007, soit 525 € par élève.

C'est ainsi que la participation communale globale passera de 57.681 € (117 élèves à 493 €) à 57.750 € (110 élèves à 525 €) étant précisé que dorénavant tous les frais sont inclus dans la participation. Il est décidé d'approuver cette convention.

Commission Communale d'Aménagement Foncier

Dans le cadre de l'aménagement foncier agricole consécutif au passage de la L.G.V sur le territoire communal, il faut arrêter la composition de la commission locale de suivi. Elle doit être composée de 8 membres :

- Le Maire
- Trois exploitants désignés par la Chambre d'Agriculture :
Yannick SEVIN, Noël BESNIER et Laurent TULARD
- Trois propriétaires désignés par le Conseil municipal sur proposition de l'Association Départementale des Expropriés
Denis DURAND, Maurice PAUMARD et Gérard BERTRON
- Un représentant d'association locale (oeuvrant dans le domaine de l'environnement)
Jean-Marc DUPUIS (U.S Argentré-Randonnée pédestre)

Il est décidé d'approuver la nomination des membres de cette commission.

Subvention à caractère humanitaire à l'Association Française contre les Myopathies

Chaque année, nous consacrons 750 € de subventions aux actions humanitaires. A ce jour, 150 € ont été versés au secours populaire (tremblement de terre en Indonésie), et 100 € à l'association « Club Richelieu ». Il est décidé de verser :

- 100 € aux Resto du Cœur
- 100 € à l'Association Française contre les Myopathies.
- 100 € au Secours Catholique
- 200 € au C.C.A.S pour les colis de Noël à des familles dans le besoin

Extension d'un élevage de porcs à La Guette – ARGENTRÉ –

Monsieur le préfet nous a transmis un arrêté n°2006-P-1382 du 10 octobre 2006 concernant une enquête publique sur la demande de Monsieur BESNIER Noël, exploitation de « Guette » à Argentré en vue d'obtenir l'autorisation, après extension, d'exploiter un élevage porcin de 255 truies, 2 verrats, 20 cochettes, 864 porcelets en post-sevrage et 1704 porcs engraissement, soit 2667.80 animaux équivalents.

Monsieur Besnier est venu en séance du conseil municipal présenter son projet de développement.

Cette enquête publique a lieu du lundi 13 novembre au mercredi 13 décembre 2006

Il est décidé un avis favorable sur cette exploitation.

Commission Urbanisme et Grands Projets

LES CHANTIERS EN COURS

> L'aménagement du centre bourg et de la nouvelle mairie :

Le réaménagement intérieur du bâtiment se poursuit pour accueillir les services de la mairie sans doute courant février.

A l'extérieur, les travaux continuent. La simultanéité des 2 chantiers complique un peu les nombreuses interventions. La nécessité pour le Syndicat d'Eau d'intervenir sur le réseau d'eau potable existant sur la route départementale et la mise au point du bâtiment abritant les toilettes et les vélos ont un peu retardé le chantier, mais fin mars début avril tout devrait être terminé.



> Perspective du futur bâtiment des toilettes réalisé par Damien DUBRAY, architecte.

> Rue de Beausoleil, rue des Bossards :

La mise en service par Méduane Habitat des premiers logements locatifs doit avoir lieu dans 2 mois.

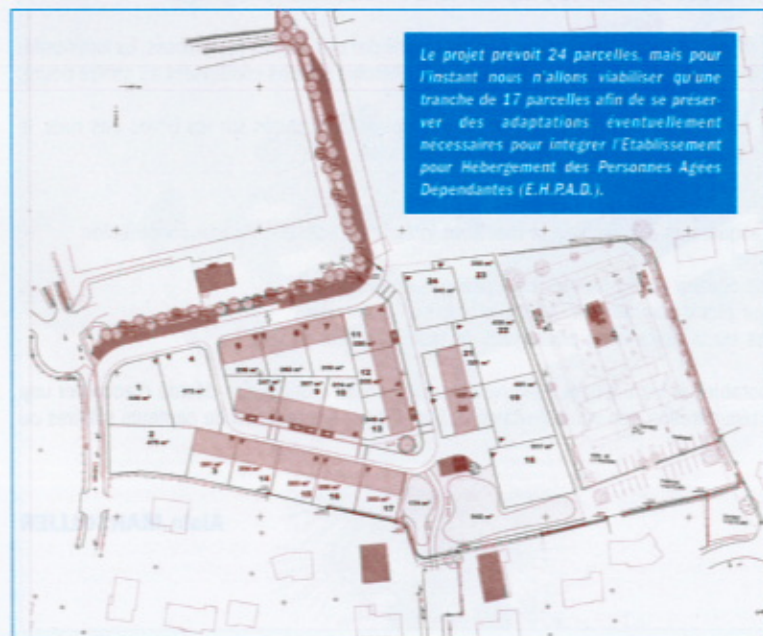
A l'issue de la construction des 7 logements nous allons pouvoir réaliser les travaux d'accompagnement (déplacement de la rue des Bossards et parking).

Rue de Beausoleil, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement d'Argentré Sud vient de remplacer les canalisations d'eau potable et d'assainissement. Au printemps le Syndicat Département d'Electrification et de Gaz de la Mayenne (S.D.E.G.M) et France Télécom vont procéder à l'enterrement des lignes électriques et téléphoniques. En parallèle la commune va modifier l'éclairage public. La rue du Bocage va également bénéficier de ces mêmes travaux d'effacement des lignes aériennes.

Sur ces travaux, la commune participe à 30% pour les travaux sur le réseau électrique (estimés à 115.000 €), à 50% sur le réseau téléphonique (estimés à 20.000 €). Nous étudions actuellement le projet d'éclairage public entièrement à notre charge.

> Les Gasneries :

Les premiers habitants sont arrivés depuis 2 mois. Les travaux de viabilité de la 2ème tranche sont maintenant terminés. Les constructions des maisons vont pouvoir se poursuivre sur la partie haute du lotissement.



Le projet prévoit 24 parcelles, mais pour l'instant nous n'allons viabiliser qu'une tranche de 17 parcelles afin de se préserver des adaptations éventuellement nécessaires pour intégrer l'Etablissement pour Hébergement des Personnes Agées Dependantes (E.H.P.A.D.).

LES PROJETS EN COURS

> La Davière :

Le projet a un peu évolué par rapport à celui présenté dans le dernier bulletin avec des parcelles plus petites (variant de 200 à 300 m²) plus adaptées à la demande des personnes âgées.

Sur cette première tranche pour laquelle les travaux de viabilité devaient démarrer au 2ème trimestre, seule les parcelles 1, 2 et 4 sont libres de constructeur. Les autres sont intégrées dans un programme de construction réalisé conjointement par Méduane Habitat et le Crédit Immobilier de la Mayenne. Seront ainsi disponibles des logements locatifs sociaux et d'autres en accession.

> Le Pré Maugé :

Le projet (présenté dans le dernier bulletin municipal) est maintenant définitif. La demande d'autorisation de lotir vient d'être déposée. Les travaux de viabilité vont pouvoir commencer au printemps et les parcelles devraient être livrées vers la fin de l'été 2007.

Ce nouveau projet permettra d'accueillir plus de 20 logements nouveaux :

Le Pré Maugé est aujourd'hui un site préservé remarquable mais sensible car son caractère intimiste repose essentiellement sur des éléments fragiles (haies bocagères, chemins creux) qui sont généralement touchés lors d'une urbanisation. Ce site se caractérise également par une forte pente, ce qui peut présenter une contrainte, mais son versant Sud est plein d'intérêt.

Le projet a été conçu avec la volonté de préserver la caractéristique intimiste du site dans l'esprit d'un développement durable.

L'accès principal est au Sud, rue du lac (l'occasion de réaménager le virage proche). Seule la parcelle n°15 est accessible directement depuis La Croix Picard et peut être 2 logements locatifs depuis La Croix Maugé.

Toutes les haies sont préservées en limitant les trouées pour le passage des voies et en fixant un recul d'au moins 5m pour les constructions.

Afin de limiter la surface imperméabilisée, la voie a une largeur de 4.50 m bordée par un système de noues enherbées permettant l'infiltration et l'écoulement des eaux pluviales vers un bassin lui-même enherbé.

Le découpage parcellaire favorise la localisation des garages au Nord-Est et les orientations des constructions Sud-Ouest qui pourront alors profiter d'un ensoleillement optimum pour les pièces de vie pour une meilleure maîtrise de la consommation énergétique.

Afin de ne pas créer de pollution lumineuse et limiter sa consommation, l'éclairage public est réalisé par des bornes lumineuses. La luminosité, moins « agressive » sera bien sûr suffisante pour une visibilité correcte de nuit y compris sur les chemins piétons conduisant au centre bourg.

Afin d'éviter des allers et retours des camions bennes à l'intérieur du lotissement et parfois des sacs déchirés sur les bords des rues, le dépôt des ordures ménagères se fera à l'entrée sur une plate-forme équipée de containers enterrés.

Les espaces verts seront plutôt enherbés qu'engazonnés afin d'en limiter l'entretien.

Le règlement accompagnant ce projet invite les futurs acquéreurs à réfléchir à la meilleure intégration possible de leur construction

- orientation pour un ensoleillement optimal
- teintes des façades dans une gamme de couleur plutôt foncée (pourquoi pas en bois)
- menuiseries dans une gamme de couleur plutôt sombre, privilégiant le bois ou l'aluminium
- limitation des surfaces imperméabilisées sur la parcelle en privilégiant les matériaux plus poreux

Pour promouvoir une consommation limitée de l'eau potable et les énergies renouvelables, le conseil municipal a décidé d'accorder une prime de 300 € à ceux qui installeront un système de récupération des eaux pluviales et 500 € pour l'installation de capteurs solaires ou d'une pompe à chaleur ou de la géothermie.

Les parcelles sont vendues 55 € le m².



Alain MARSOLLIER

Commission Administration Générale, restauration scolaire et garderie

Cette année a vu des réalisations « visibles » se concrétiser comme :

- la peinture et la tapisserie de la salle de la Vallée
- les rideaux de la salle des Fêtes
- la suppression du bac à cailloux à la garderie
- des frigos grande capacité à la salle des fêtes

D'autres réalisations seront très prochainement également « visibles » dans la nouvelle Mairie (fin janvier, début février ?) comme :

- l'aménagement de l'accueil et du bureau de l'urbanisme
- la téléphonie
- l'informatique

Mais aussi une salle de conseil et de mariage qui tranchera avec l'existante.

Tout ceci donnera de meilleures conditions de travail pour le personnel et permettra un accueil des Argentréens encore amélioré. Il est malgré tout prévu la récupération et la réutilisation de la quasi totalité du mobilier existant.

Quant aux budgets de la commission, ils seront respectés.

Fonctionnement : budget = 27220 €

Réalisé = 20727 €

Investissement : budget = 55600 €

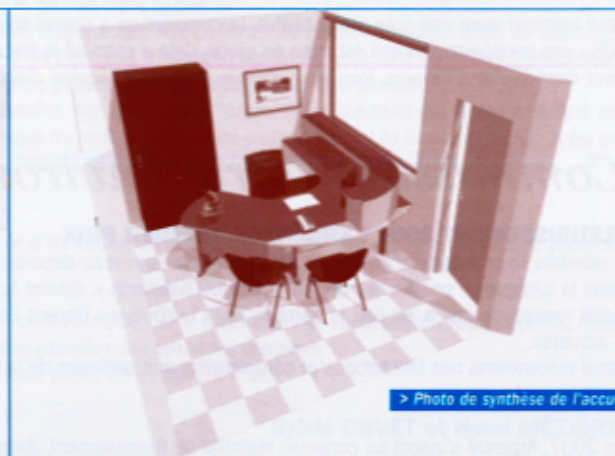
Réalisé = 48325 €

Jean-Marc BOUTET

> Photo de synthèse du bureau de l'urbanisme.



> Photo de synthèse de l'accueil.



> Photo de synthèse de la salle de conseil et des mariages.

Commissions bâtiments, Affaires sportives, affaires scolaires

Dans le dernier bulletin, je vous avais fait part du projet de rénovation des anciens vestiaires de foot pour les transformer en salle de réunion, notamment pour le club des Aînés.

S'ils ne sont pas terminés, les travaux avancent. Les baies et les portes ont été modifiées en nombre et en dimensions, changées au profit de fenêtres en PVC avec motorisation électrique (entreprise GITEAU pour un montant de 9619 €). Le local est donc clos et les ouvriers de la commune attaquent les contre-cloisons, le carrelage et les sanitaires. C'est l'entreprise DUCHENE qui a obtenu le lot électricité (6300 €) et PLAFITECH le lot faux-plafonds (2600 €). L'objectif est de terminer les travaux dans les trois mois.

La salle des fêtes a été aussi être rafraîchie. Les rideaux, sont remplacés. La moquette murale a été enlevée et un revêtement qui améliore l'acoustique de la salle posé.

La commission s'est penchée sur le devenir de l'actuelle mairie. Sa transformation pourrait se faire en plusieurs phases en commençant par le rez-de-chaussée.

Sont envisagés :

- > la création d'une salle de travaux manuels pour certaines activités de Familles Rurales et les services d'animation pour la jeunesse
- > la création d'un bureau permanent pour le prêtre puisque la nouvelle mairie est à la place du presbytère
- > le transfert de la bibliothèque, qui, avec l'intérêt qu'elle suscite, est à l'étroit dans ses locaux rue de la Vallée. Ce nouvel aménagement à l'étage de l'actuelle mairie soulève le problème de l'accessibilité aux handicapés.

La mauvaise surprise des vacances de la Toussaint a été le vol, dans la salle de convivialité du complexe sportif, de diverses boissons et friandises qui appartenaient en propre aux sections sportives.

S'en prendre ainsi aux biens de bénévoles qui oeuvrent à l'éducation de nos enfants est un acte lamentable qui prouve, qu'en matière de civisme et de reconnaissance des efforts accomplis, rien n'est jamais acquis. La porte extérieure accessible avec un badge confié à un grand nombre d'adhérents de l'US n'a pas été forcée. Les individus qui gravitent autour des sections pour leur nuire seraient bien inspirés de prendre conscience de la lâcheté de leur acte. Il va de soi que la commune qui est aussi victime des détériorations à l'intérieur a porté plainte.

Pour terminer avec une note plus positive, la commission a donné son accord pour la création d'une nouvelle section sportive au sein de l'US : une section badminton est mise en place. Cela a entraîné le tracé de lignes supplémentaires dans les salles omnisport et multisport pour matérialiser 4 terrains. Tous nos vœux de réussite à l'équipe d'encadrement. Le Président est M. GALLI.

Jean-Marc DUPUIS

Commission Voirie Environnement

FLEURISSEMENT 2006 : ARGENTRÉ PREMIER PRIX

A nouveau la commune d'Argentré s'est distinguée au niveau départemental en remportant le premier prix de fleurissement de printemps dans la catégorie « communes de 1001 à 5000 habitants », devant les communes de Juvigné, Lassay-les-Châteaux et Martigné.

Cette remise de prix a eu lieu le samedi 18/11/2006 au Genest St-Isle. En récompense nous avons obtenu un bon de 150 euros et 3 arbustes.

Nous renouvelons nos félicitations et compliments aux jardiniers de la commune qui mettent tout en œuvre pour améliorer le cadre de vie de notre cité.

En 2007, Argentré s'inscrit au concours régional de fleurissement, dans l'espoir d'obtenir une troisième fleur.

Les travaux d'aménagement de la place de l'église et de la future mairie seront terminés prochainement. L'embellissement de cette place du centre bourg devrait apporter un cachet remarquable.

Pour décrocher cette distinction régionale, le soutien de la population est nécessaire. Nous comptons sur les Argentréens pour agrémenter les balcons et les parterres.

Continuons ensemble à rendre notre village de plus en plus accueillant.

REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES 2006

La remise des prix a eu lieu le samedi 21/10/2006 en présence de M. Houdouin, député et de M. Ferron, conseiller général.

Nous avons invité M. Barais, responsable des espaces verts de la ville de Laval. Il est intervenu sur le choix des plantes et de leurs contenants ainsi que sur les différentes possibilités de paillage dans l'objectif de limiter les arrosages. Ce type d'intervention à caractère technique est toujours apprécié et apporte des idées. Conserver un fleurissement de qualité dans un contexte de pénurie d'eau et de canicule devient un exercice un peu plus compliqué, aussi nous tenons à féliciter et à encourager les personnes qui assurent avec passion l'embellissement des maisons et par la même occasion de notre commune.

Le jury était composé de : Sylvie Druet, Catherine Vannier, André Leudière, Serge Bescher, Henri Mézière.

Palmarès 2006 :

1^{re} catégorie, maisons avec jardin.

Hors concours : M.Mme Marcel Davoust, 3 rue du champ de la vigne.

1^{er} prix : M.Mme Guilmeau, 10 rue des roitelets - 2^{ème} prix ex-aequo : M. Portier, chemin des Marzelles et M.Mme Joël Delavan, 27 rue des Mésanges.

2^{ème} catégorie, décor floral sur la voie publique

1^{er} prix : M.Mme Marteau, Le Palis - 2^{ème} prix : M.Mme Poirrier, 37 rue des Mésanges - 3^{ème} prix : M.Mme Hilbert, 34 rue des Mésanges

3^{ème} catégorie, balcons-terrasses-cours et jardinets

1^{er} prix : M.Mme Landais, 2 rue des Rochers - 2^{ème} prix : Mme Gendry, 6 rue des Genêts - 3^{ème} prix : M. et Mme Dupuis, 13 rue du Maine

4^{ème} prix ex-aequo : Mme Plévin, 2 rue des Mésanges et M. Marteau, La Croix Picard

4^{ème} catégorie, tous commerces : 1^{er} prix : boulangerie Maudet, 2 place de l'église - 2^{ème} prix : café de la mairie, 4 rue du Maine.

Henri MÉZIÈRE

Opération "Argent de poche"

Cette initiative de Laval Agglomération est une opération qui a pour objectif de confier des travaux communaux au cours des vacances scolaires à des jeunes de 16 à 17 ans. La commune d'Argentré a déjà utilisé ce dispositif qui connaît un véritable succès. C'est pour cette raison qu'elle l'a reconduit aux vacances d'été, du 3 au 13 juillet, et aux vacances de la Toussaint, du 26 octobre au 2 novembre.

Les jeunes travaillent par tranche de 3 h par jour et au maximum 5 demi-journées. La gratification de 5 € de l'heure est prise en charge par Laval Agglomération.

Au total, ce sont 18 jeunes qui ont été heureux de trouver une occupation pendant les vacances scolaires, ce qui leur a permis de gagner un peu d'argent de poche : Thomas Brunel, Freddy Chesnel, Marina Elias, Julie Frin, Bastien Galkowski, Thomas Gougeon, Frédéric Guittet, Gaëlle Guittet, David Landais, Julie Lecoq, Maxime Leterm, Fabienne Loury, William Loury, Arnaud Marchais, Aimery Meignan, Mathieu Rabbé, Héloïse Roussel et Mathieu Sevestre.

Héloïse Roussel, Bastien Galkowski et Arnaud Marchais tous trois âgés de 16 ans et demie ont accepté de répondre à nos questions.

Pourquoi vous-êtes-vous inscrits ?

Tous les trois répondent en chœur "pour l'argent", mais encore...

Bastien : ça occupe, cela se passe bien, il y a une bonne ambiance et on s'entend bien.

Héloïse : C'est une occupation intéressante, j'ai appris cet été à passer de la lasure sur les bancs et les poubelles autour du plan d'eau.

Qu'est-ce que vous avez fait ?

Bastien : j'ai participé au débroussaillage et à l'élagage dans les chemins pédestres du Pailis. Nous étions encadré par Serge, Eric ou Laurent suivant les jours. Les agents techniques coupent et nous on ramasse et on met dans la benne.

Arnaud : Pour l'élagage, on nous a prêté des gants et j'ai pu couper avec des cisailles. Aux vacances de printemps j'ai participé au bitumage du bac à gravier à l'école Les Dauphins. Il a fallu enlever les graviers. Puis Eric nous a expliqué les doses pour faire du béton. L'été dernier quand on a travaillé aux anciens vestiaires de foot, on a tenu un marteau-piqueur pour défoncer autour des fenêtres.

Héloïse : Cet été j'ai peint des marelles et les délimitations de terrains sur la cour de l'école. A la Toussaint j'ai aussi participé au débroussaillage des chemins et j'ai fait un sondage pour la bibliothèque municipale une demi-journée devant la boulangerie. On a eu un bon contact avec les gens, ils ne connaissaient pas trop les horaires d'ouverture de la bibliothèque, on était là pour leur expliquer.

A votre avis pourquoi cette opération a du succès ?

Arnaud : On recherche du travail pendant les vacances, et c'est difficile d'en trouver avant 18 ans et... est-ce que ce ne serait pas possible de faire plus d'heures ?

Nous remercions ces trois jeunes interviewés qui sont prêts à revenir en février 2007 et à recommander l'opération à leurs copains, mais pour que tous en profitent, il n'est pas possible de faire plus de 5 demi-journées par vacances scolaires. Une expérience qui sera donc reconduite aux vacances de février, surtout parlez en autour de vous.

Sylvie DRUET et Henri MÉZIÈRE

Commission affaires financières, culturelles, sociales et communications

BILAN DU FORUM DES ASSOCIATIONS DU 9 SEPTEMBRE 2006

Le premier FORUM des associations du 9 septembre 2006 a connu un réel succès avec la participation de la très grande majorité des associations et plus de 600 visiteurs.

Le conseil municipal tient à nouveau à féliciter les représentants des associations qui ont vraiment mis en œuvre toutes les énergies pour que cela soit une réussite.

Les animations, la musique, la danse, les jeux, les expositions, ont apporté une grande vitalité à ce forum.

Certains ont découvert ce que l'on pouvait faire concrètement sur Argentré, d'autres en ont profité pour s'inscrire à l'une ou l'autre des activités proposées. Cela a été un grand carrefour d'échanges et de joie partagée.

Les témoignages des uns et des autres au cours de la réunion bilan font apparaître l'intérêt d'un tel rassemblement autour du monde associatif.

Ce bilan a permis de préciser des points d'amélioration mais aussi d'exprimer le souhait de renouveler l'opération en 2007. Dès maintenant nous vous invitons au **prochain FORUM en 2007 fixé le samedi 8 septembre de 14h à 18 h.**

Antoine RIVIERE



Projet de Zone Bi-Modale

Le 26 octobre dernier, le président du Conseil Général de la Mayenne, Jean Arthuis et le président de Laval-Agglomération, François D'Aubert sont venus à Argentré pour présenter le projet de zone bi-modale axée sur le secteur logistique. Quels sont les enseignements de cette réunion ?

Qui sont les initiateurs du projet ?

Le Conseil Général et Laval-Agglomération.

Pourquoi ce projet ?

Pour créer des emplois et compenser les fermetures Flextronics, les Coutils, Géodis... C'est une des actions du contrat de site signé entre les collectivités précitées et l'Etat.

Pour qui ce projet ?

Pour accueillir des activités logistiques.

Combien d'emplois ?

Pour la seule entreprise DERET qui occuperait 60 hectares (20 ha de bâtiments, 20 ha de voies et parkings, 20 ha d'espaces verts), des chiffres de 400 à 600 emplois ont été avancés lors de la réunion du 26 octobre et dans la presse.

Pourquoi Argentré ?

Dans la région Lavalloise, ce serait la zone la mieux appropriée au projet compte tenu de la topographie, de la densité de population et surtout de la proximité de l'autoroute et de la voie de chemin de fer actuelle réaffectable au ferroutage quand le TGV empruntera la future ligne.

Localisation – surface ?

Le projet est situé sur la commune d'Argentré de part et d'autre la route départementale 131 (route de Louverné) après la zone d'Activités de La Carie (voir plan). Il s'étend sur une surface d'environ 200 hectares.



Quand ?

Aucune échéance précise n'a été avancée. On parle de 2010 - 2012...

Combien ça coûte ?

A ce stade du projet, les maîtres d'ouvrage (Conseil Général et Laval-Agglomération) n'avancent pas de chiffres. On nous a toutefois dit que l'échangeur routier coûterait autour de 12 à 13 Millions d'euros.

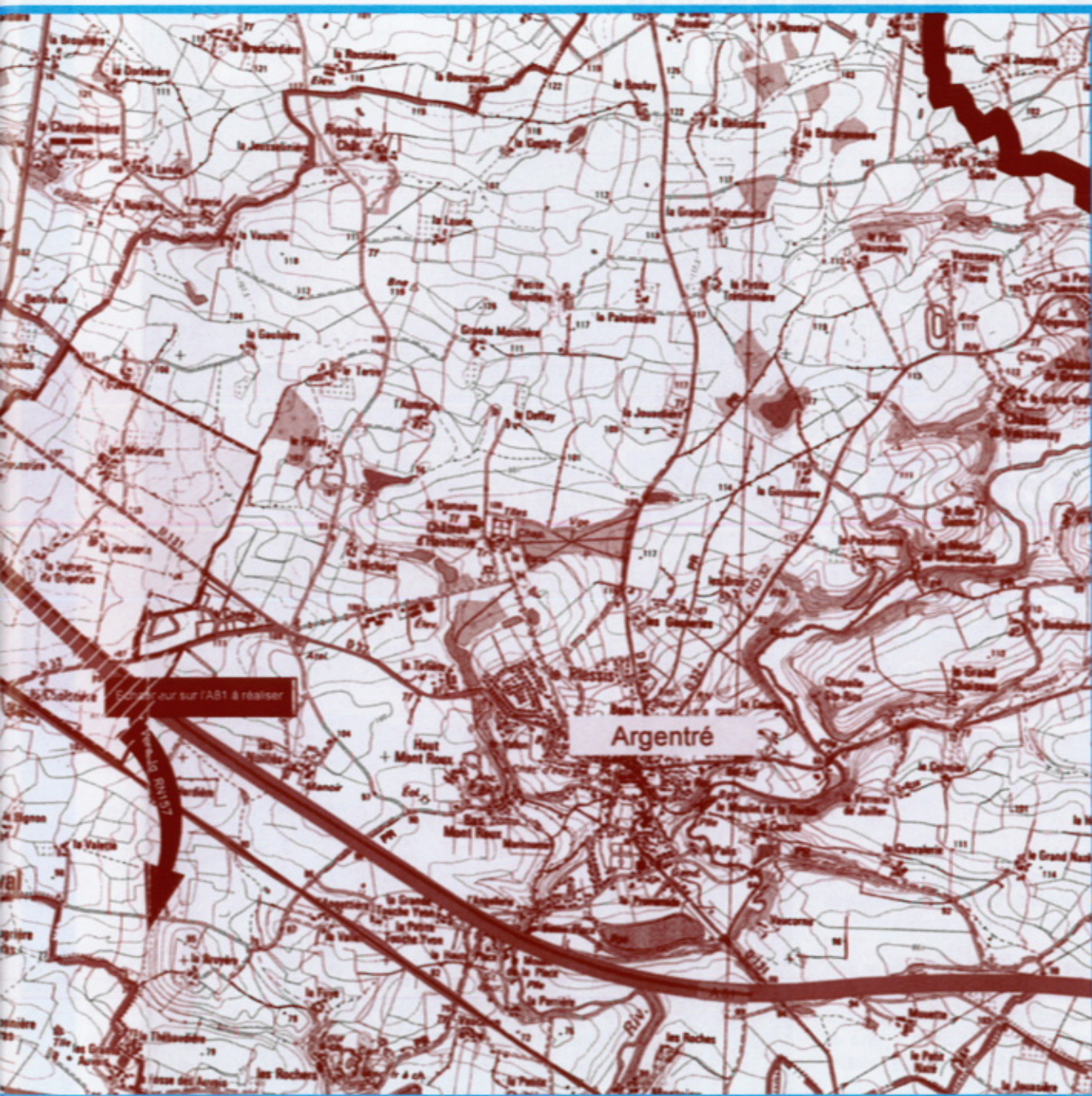
Seveso ?

Un technicien de la Direction Régionale de

l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) nous a expliqué les différents aspects de la réglementation relative aux installations classées. Concernant le projet de zone bi-modale, le technicien nous a précisé que les risques seront obligatoirement contenus dans le périmètre-même de l'entreprise (« dans les 60 hectares pour l'entreprise DERET »)

Et les habitants et exploitants situés sur la zone ?

Le vrai problème est bien là. Les besoins de



développement économique ne doivent pas ignorer les habitants qui pour certains y ont leurs racines et les agriculteurs qui exploitent les terrains. Les 2 présidents se sont engagés à être très attentifs à cet aspect critique du projet.

Quelle est la position de la municipalité d'Argentré ?

Compte tenu des enjeux économiques qu'il représente et des conséquences en terme d'emploi, le Conseil Municipal ne peut être défavorable à un tel projet. On peut toujours remettre en cause le bien fondé du projet. Rien

n'est jamais sûr, mais il faut avancer. La Mayenne doit se donner les moyens de répondre aux besoins d'emplois de ses habitants et l'objectif de ce projet est d'y participer. Toutefois, 2 aspects doivent être fortement pris en compte sur le plan local :

Les impacts sur l'environnement avec notamment la garantie de protection de la ressource en eau.

Les familles qui habitent et/ou travaillent sur la zone projetée et qui pour certaines vivent très, très mal cette situation. Il ne faut pas que

le « rouleau compresseur » de l'économie les ignore. Chaque situation étant différente de l'autre, il faudra prendre le temps de trouver la solution adaptée à chaque cas, l'indemnisation ne peut pas être la réponse générale.

Le rôle de la municipalité sera d'être particulièrement disponible et très présente sur ces deux aspects.

Christian LEFORT



Ecole St-Cyr / Ste-Julitte

17 rue des Sports - 53210 Argentré - Tél. 02 43 37 32 00

OGEc : Laurent Boscher - Tél. 02 43 37 21 36

APEL : Gilles Gerbouin - Tél. 02 43 37 34 49

La rentrée fut l'occasion pour l'Association des parents d'élèves d'accueillir les nouveaux parents et plus particulièrement lors du pot de rentrée et lors de la sortie pédestre qui se déroula sous un soleil radieux.

L'opération brioches vendéennes a été renouvelée et a permis de financer de nouveaux jeux et équipements sportifs, qui ont été remis aux enfants lors de la fête de Noël.

Lors de l'assemblée générale, le bureau APEL a été reconduit. De nouveaux parents font leur entrée en qualité de membre : Claire Censier, Sandrine Valery et Elisabeth Faure. L'APEL tient à remercier Etienne Patard et Mireille Belot qui ont souhaité prendre un peu de recul. La soirée dansante aura lieu le 10 mars prochain, retenez bien la date.

Du côté de l'OGEc, le loto (organisé en partenariat avec l'APEL) fut une réussite avec une participation accrue des argentréens. Nous souhaitons remercier une nouvelle fois les commerçants qui participent et sponsorisent cette manifestation.

Lors de son assemblée générale, le bureau a été reconduit. De nouveaux parents font leur entrée en qualité de membre : Dimitri Faure et Bruno Hiland.

Le site internet qui n'était plus maintenu est en cours de reconstruction sous la responsabilité de Dimitri Faure. Le nouveau site sera en ligne très prochainement.

Un projet de bâtiment préfabriqué de deux pièces est en cours d'élaboration, l'objectif étant d'y accueillir les élèves pour la rentrée prochaine. Il reste à finaliser le plan de financement auquel peuvent être associés des dons de particuliers ou d'entreprises.

La fête de plein air de Juin sera l'occasion de célébrer le centenaire de notre école. Si vous possédez des documents et/ou souhaitez participer à cet événement, merci de prendre contact avec les responsables APEL ou OGEc.

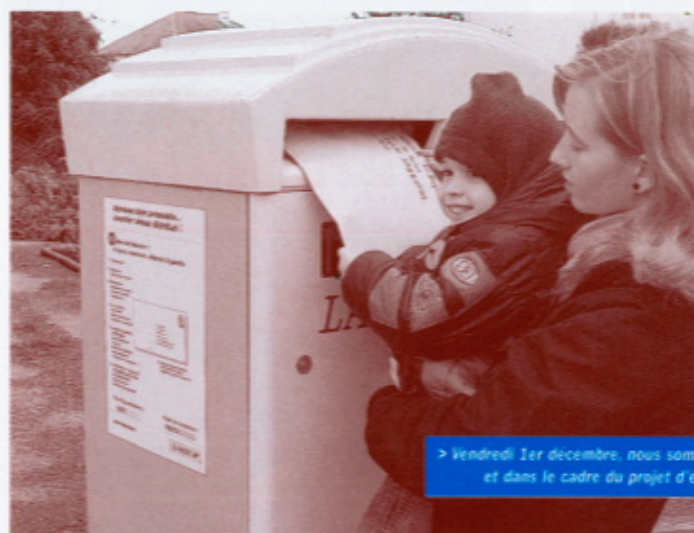


Bonne et heureuse année 2007.

Ecole Maternelle Publique « Les Dauphins »

7 bis rue des Rochers - 53210 Argentré

Tél : 02-43-37-33-46 - e-mail : dauphins.ecole@wanadoo.fr



> Vendredi 1er décembre, nous sommes allés poster la lettre du Père Noël et dans le cadre du projet d'école, nous avons visité la Poste.



> Tous les samedis matin non libérés, nous allons jusqu'aux containers proches de l'école afin de déposer les papiers, les briques de lait... dans le cadre d'un travail de toute l'école sur le tri sélectif.

UN PETIT APERÇU DES ACTIVITÉS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2006-2007



> Tous les deux mois, les enfants confectionnent des gâteaux d'anniversaire. Ici sur cette photo, ils ont choisi la recette d'un gâteau à l'ananas.



> Avant d'avoir un beau jardin extérieur, les enfants ont planté des bégonias et des bulbes dans des jardinières.

Ecole de Musique et de Danse « Maurice RAVEL »

Directeur Christophe TURCANT - Tél : 02-43-91-45-15 - Portable : 06-84-37-69-33

L'Ecole de Musique et de Danse MAURICE RAVEL a une nouvelle fois effectué une très bonne rentrée avec une nouvelle hausse de son effectif pour la 7^{ème} fois de 9 % de son effectif global : **490 élèves**, encadrés par 17 professeurs et 1 directeur, suivent des cours de danse, de formation musicale vocale et instrumentale.

Cette augmentation, pour la 7^{ème} année consécutive, a vu s'accroître l'effectif de 58 % depuis la création du SIMU regroupant 6 communes (Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné) !



Ainsi, 275 élèves sont inscrits en musique et 229 en danse.

Nouveauté sur Argentré, un cours de danse adultes est ouvert depuis septembre ; il accueille les danseuses !

En dehors de sa mission première d'enseignement, l'Ecole M. Ravel participe à la vie locale sur les 6 communes du SIMU et propose cette année plus de 30 manifestations.

Manifestations 2006-2007

Samedi 13 janvier 2007	19H30	Soirée de l'école Maurice Ravel aux Angenaises à Bonchamp
Dimanche 14 janvier 2007	9H30-17H00	Stage de saxophones avec le duo des Miroirs à Bonchamp
Samedi 27 janvier 2007	20h30	Concert de chorales et ensemble à cordes à Parné
Mardi 30 janvier 2007	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel) à Bonchamp
Dimanche 4 février 2007	9h30-17h00	Stage de saxophones avec le duo des Miroirs à Bonchamp
Mardi 6 février 2007	20h00	Concert des cuivres à l'église de Forcé
Samedi 3 mars 2007	20h30	Concert d'orchestre avec Ballon et Arnage à Argentré
Dimanche 4 mars 2007	17h00	Concert de l'Orchestre d'Harmonie - Salle polyvalente à Laval
Samedi 17 mars 2007	20h30	Concert d'ensembles de guitares à Louvigné
Mercredi 21 mars 2007	19h45	Audition à l'école (salle Fauré-Ravel) à Bonchamp
Mardi 27 mars 2007	20h30	Concert avec l'Orchestre d'Harmonie à Louverné
Samedi 31 mars 2007	20h30	Concert de saxophones avec le duo des Miroirs à Bonchamp
Samedi 21 avril 2007	10h00	Concert éducatif à Bonchamp
	20h30	Concert avec la Philhar et les orchestres de l'école à Bonchamp
Samedi 5 mai 2007	20h30	Concert de Jazz avec les ateliers et le JOH Quintette à Bonchamp
Du 15 au 19 mai 2007		Participation au Festival de Jazz à Meslay-du-Maine
Samedi 16 juin 2007	20h30	Gala de Danse à Bonchamp
Samedi 23 juin 2007	18h00	Fête de la musique à Bonchamp
Jeudi 28 juin 2007	20h00	Audition de la classe de chant à Forcé
Vendredi 29 juin 2007	18h00	Barbecue des Amis de la Musique Lieu à définir
juillet 2007		Stage d'orchestre d'Harmonie avec l'ADDM - Concert de fin de stage



Atelier Théâtre



La saison 2006-2007 n'a rien à envier aux saisons précédentes ; l'effectif croît continuellement et nous avons décidé de créer un cinquième groupe ; deux groupes sont directement constitués par des adultes et des grands adolescents (15-18 ans). Les deux professionnels de la compagnie du théâtre Dû, Bertrand Fournier et Sandrine Monceau encadrent l'activité ; cette année, le fil conducteur pour les adultes est le monologue pour un groupe et le clown et le burlesque pour le second. A noter une augmentation de très jeunes enfants et un effectif de 80 % d'Argentréens.

La fin de l'année 2005-2006 a été ponctuée par la participation de l'atelier au forum des associations, à un festival de lecture contemporaine à Boullaire (72), à l'organisation d'un stage d'initiation théâtrale sur Louvigné et à une grande soirée festive avec des matchs d'improvisation.

La soixantaine d'adhérents sont à ce jour concentrés sur leur texte et vous invitent d'ores et déjà à réserver votre ou vos soirée(s) des **Jeudi 24, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 mai 2007**. Pas moins de quatre représentations cette année seront donc au programme avec des exercices de styles variés et divers. Enfin, nous rappelons que notre objectif est de permettre l'accès à l'activité théâtrale au plus grand nombre d'enfants tout

en préservant un tarif d'inscription raisonnable. Votre participation active nous permettra donc d'atteindre et de poursuivre cet objectif.

Didier BEAUDET

contacts

Etienne PATARD

☎ 02 43 37 30 41

etiennepatard@aol.com



> 4 Boullaire.



AGORA

C'EST:

ANIMATION DE LA

GARDERIE

ORGANISATION DE LA

RESTAURATION A

ARGENTRÉ

Association qui réunit:

- Les représentants des parents des enfants qui fréquentent la garderie et le restaurant scolaire
- Les représentants des employés
- Les membres de la commission d'administration générale



OBJECTIF

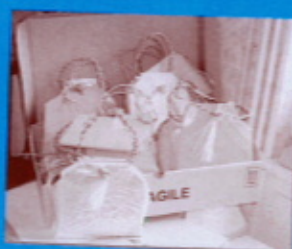
Améliorer les services
de garderie
et de restauration



RESTAURATION

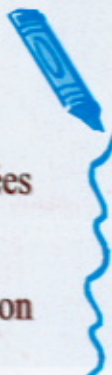


GARDERIE



Mais **AGORA** c'est aussi :

A comme A l'écoute
G comme Gestion
O comme Ouvert aux nouvelles idées
R comme Respect
A comme A bientôt dans l'association





Amicale laïque des écoles publiques



Cette année encore, les bénévoles de l'amicale laïque se sont mobilisés pour soutenir les écoles publiques primaire et maternelle dans leurs diverses activités.

Pendant que les élèves de l'école « Jacques Yves Cousteau » s'initiaient avec talent au monde du cirque, les petits de l'école maternelle « Les Dauphins » découvraient avec émerveillement le monde qui les entoure lors de diverses sorties.

Tous ces enfants nous ont offert un beau spectacle de fin d'année scolaire malgré le temps. Merci à eux et aux enseignants.

DATES A RETENIR EN 2007 :

24 MARS
SOIREE DINER DANSANT
17 JUIN
FETE DE PLEIN AIR
DEBUT SEPTEMBRE
VIDE GRENIER

Des renseignements, des idées, quelques heures à nous consacrer... contactez :

- > Christophe COCHARD (président) : **02.43.66.11.65**
- > Sandrine DEXET (vice-présidente) : **02.43.37.82.51**
- > Laurence BRICARD (secrétaire) : **02.43.98.95.05**



Club des aînés de la Vallée de La Jouanne

Du 29 mai au 4 juin, 47 aînés ont participé au voyage-séjour à Blériot plage avec les visites de Calais, Boulogne-sur-Mer, les Corps blanc nez et gris nez, Londres par l'eurotunnel (visite panoramique de la ville, le Parlement, Big Ben, l'abbaye de Westminster, Buckingham Palace etc...), traversée en bateau avec diner-croisières, l'horloge de Guines, la Flandre maritime, Bruges, la baie de Somme et St-Valery. Le **12 septembre**, 52 aînés ont apprécié le voyage d'une journée aux Monts d'Arrée. Visite du site nucléaire avec un exposé sur la centrale nucléaire (construction, exploitation et destruction). Déjeuner à l'auberge du Youdig avec une démonstration de gavotte par Guen et Seb et visite commentée de l'expo du Youdig. Visite guidée du Mont St-Michel, de Brasport et ses légendes. Visite commentée de la chapelle St-Herbot et ses légendes. Le **7 octobre**, 44 aînés ont apprécié le très beau



spectacle Holiday on ice à Rennes. Le **28 octobre**, c'est autour d'un repas convivial que nous nous sommes retrouvés à la salle de la Vallée, une excellente ambiance rythmée de chansons. Le **6 novembre**,

dernière randonnée pédestre de l'année 2006 sous la responsabilité de Cyr Vannier. Le **11 janvier 2007**, assemblée générale avec élection du bureau et palmarès des activités du club pour l'année 2007. Galette des rois.

Jeunes retraités et moins jeunes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

**BONNE ANNÉE À TOUS -
Le bureau**



Association «Les Babies»

L'association "les babies" permet aux assistantes maternelles et aux jeunes parents de se retrouver avec les enfants les mardis et jeudis matin de 9h30 à 11h. En 2006 une psychomotricienne est intervenue sur 6 séances, très appréciées et enrichissantes pour les enfants.

> le 12 décembre 06 :
intervention d'une musicologue

> le 19 décembre 06 :
passage du père Noël Chaque enfant a reçu un petit cadeau.



DATES À RETENIR :

Bourse aux vêtements d'été le **17 Mars**
Bourse aux vêtements d'hiver le **29 Septembre**



Familles Rurales

L'Association FAMILLES RURALES est, rappelons le, une association qui défend l'intérêt des familles en se donnant comme finalité l'épanouissement des personnes, la protection des familles et le développement de leur milieu de vie. Dans ce but nous proposons des activités pour tous.

Nous proposons pour 2006-2007 :

DES ACTIVITES A L'ANNEE

Anglais pour adultes débutants et confirmés. Dans une ambiance conviviale, la discussion et les dialogues sont privilégiés afin de pouvoir communiquer plus aisément lors de voyages ou de contacts ou simplement pour le plaisir. Ces cours sont animés par Mme Alison PACKER.

Contact :
Nicole LABILLE au 02 43 37 32 60

Babygym : activité, aussi bien destinée pour les garçons ou les filles de 3 à 6 ans, basée sur différents jeux d'adresse et de motricité. Vous pouvez encore faire découvrir cette activité à votre enfant.

Contact :
Marie-Noëlle THUAULT au 02 43 37 31 35

Step : activité dynamique sur fond de chorégraphie, basée sur le rythme, vous pouvez encore vous inscrire.

Contact :
Marie-Noëlle THUAULT au 02 43 37 31 35

Gymnastique d'entretien dans un rythme à la fois soutenu puis relaxant, convient pour toutes personnes (hommes et femmes). Nous avons la possibilité de remettre en place un cours le mercredi soir, après les vacances de Février.

Contact :
Isabelle COLLET au 02 43 37 33 91

Yoga : animé par un professionnel M. Denis LEFETZ, pour éliminer votre stress et garder votre souplesse.

Contact :
Marie-Jo TRICOT : 02 43 37 36 09

Initiation aux Arts Martiaux, animé par M. TERRAILLON, pour public de 8 à 77 ans, le but est de découvrir la base du judo, de l'aïkido, du Kobudo d'Okinawa et du Self défense, pour prendre confiance en soi et ainsi devenir plus autonome en rencontrant et en se confrontant aux autres.

Contact :
Nicole LABILLE : 02 43 37 32 60

Informatique : les cours sont dispensés par Olivier MERCIER, dans le but de se former ou de se perfectionner à divers logiciels et à Internet ainsi qu'au langage informatique. Nous mettons en place un nouveau cours à partir de Janvier 2007, si vous êtes intéressés.

Contact :
Marie-Odile RIVIERE : 02 43 37 82 13

Echange de savoir faire : Le but est de se retrouver pour échanger sur les façons de réaliser divers travaux manuels, des recettes de cuisine etc. ou tout simplement passer un après midi convivial.

Contact :
Denise GODARD : 02 43 37 80 97.

DES ACTIVITES PONCTUELLES

Cuisine : des recettes simples ou plus élaborées animées par Fabrice Jazat (environ 2 fois par trimestre).

Contact :
Nicole LABILLE au 02 43 37 32 60

Art Floral, animé par M.M. Raimbault qui vous apprendra à décorer une table, sa maison, par des bouquets ou compositions

variées (environ 2 fois par trimestre).

Contact :
Monique JUHEL au 02 43 37 83 93

Activités manuelles, nous avons le projet de mettre en place une soirée scrabooking (autre façon de présenter vos photos) animée par Georgette FOURNIER 02 43 37 37 91.

Séjour à la neige, nous espérons réitérer cette activité en février 2008.

Contact :
Marie-Noëlle THUAULT au 02 43 37 31 35

Si vous souhaitez que nous mettions en place d'autres activités ou si vous désirez nous rejoindre au sein des activités ou de l'Association, n'hésitez pas à nous contacter.

L'association d'Argentré compte actuellement 145 adhérents.

LA COMPOSITION DU BUREAU EST LA SUIVANTE :

Présidente : Nicole LABILLE
Vice Présidente : Lucile DROCOURT
Trésorière : Marie-Odile RIVIERE
Secrétaire : Brigitte DUBRAY





Amicale des sapeurs-pompiers

168 interventions au cours de l'année 2006

(jusqu'au 4/12/2006)

- > 72 secours à personnes
- > 27 accidents de la voie publique
- > 42 feux
- > 27 opérations diverses (nids d'insectes...)

Résultats sportifs

9 personnes ont participé au cross départemental à Villiers-Charlemagne.

4 personnes ont participé au parcours sportif des sapeurs-pompiers à Changé: Camille Bonnet termine 1ère, et Morgan Bertin 2ème dans leurs catégories respectives.

8 personnes ont participé au duathlon à Cuillé: Argentré a terminé 6ème au classement par équipe sur 24 équipes classées.

Bilan des promotions depuis janvier 2006

Camille Bonnet, Christophe Esnault et Christophe Blondel ont été nommés caporaux.

Thierry Vannier et Cyriaque Vannier ont été nommés sergents.

Cyrielle Vannier et Thomas Mottier ont été promus sapeurs 1ère classe.

Philippe Bertron a été promu sergent-chef.

La fermeture du centre d'Incendie et de secours de Soulgé/Ouette au mois de Juillet dernier a permis l'arrivée de 4 sapeurs-pompiers de Soulgé (Philippe Bertron, Christophe Esnault, Christophe Blondel et Elise Desnos) dans le corps des sapeurs-pompiers d'Argentré, ce qui porte l'effectif à 32 hommes et femmes. Un effectif intéressant qui permet aux 4 équipes de gardes de fonctionner aisément, tous les personnels formés sont actifs contrairement à ce que vous avez pu lire dans la presse. Notre secteur d'intervention a également été élargi, nous intervenons dorénavant sur 4 communes en priorité: Argentré, La Chapelle-Anthénaise, Louvigné et Soulgé/Ouette. Ceci devrait nous amener logiquement à réaliser un nombre plus important d'interventions.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de notre passage pour les calendriers et nous comptons sur votre présence à notre **BAL GRATUIT LE 13/01/2007 À 21H** à la salle des fêtes d'Argentré. Venez nombreux!

**N'oubliez pas
en cas d'urgence,
appelez le 18 ou le 112 (pour les téléphones portables) !**

Nous vous renouvelons nos meilleurs voeux pour l'année 2007.

Les sapeurs-pompiers d'Argentré.



Edito du Président

Juste un peu d'histoire...

En juin 1964 est née l'U.S. Argentré qui est venue remplacer l'association "le Drapeau d'Argentré".

Au fil des années, le fonctionnement de l'U.S. Argentré a évolué, ainsi que le nombre de sections qui la composent.

Aujourd'hui elle est composée de 11 sections, le badminton étant la dernière créée.

Chacune des sections dispose aujourd'hui d'une autonomie de fonctionnement et est représentée au Comité directeur de l'U.S. Argentré, au prorata du nombre de ses adhérents avec un minimum de deux et un maximum de six.

Chaque année au mois de juin se déroule l'assemblée Générale de l'U.S.

PETIT FORUM deviendra GRAND

C'est en septembre 2005 que les sections de l'U.S. mettaient en place une animation. Cette idée a fait son chemin et en septembre 2006, avec l'aide de la municipalité, nous nous retrouvons nombreux au complexe sportif pour réussir ce premier forum des associations argentréennes.

Un nouveau rendez-vous est pris pour le 8 septembre 2007. Nul doute que chacun aura à cœur de faire encore mieux.

Marcel CHESNAY

section Basket ball



Une nouvelle équipe dirigeante a été mise en place au mois de juin 2006. Cette année le but de la section est de maintenir l'effectif de l'an dernier. L'équipe senior évolue en DM1 le plus haut niveau départemental.

A mi-championnat, elle est classée dans le milieu du tableau. Le maintien est l'objectif pour cette année.

Concernant les équipes jeunes, deux ententes ont été créées. Une avec Soulgé-sur-Ouette pour les benjamines et l'autre avec Bonchamp pour les minimes garçons. Les résultats de la première partie du championnat sont encourageants pour la deuxième phase.

L'effectif d'entraîneurs s'est étoffé avec le recrutement de Mylène qui s'occupe des cadettes ainsi que des benjamins. Héloïse et Charlene ont la charge des poussins mixtes, Alain garde l'équipe des minimes et Cyril intervient auprès de l'école de basket avec les mini-poussins et les Babys Basket.

Ophélie Bourcin et Gaëlle Guittet, quant à elles, continuent l'arbitrage. Elles ont intégré le cursus de formation d'arbitre-satigaires.

Que tous les encadrants soient remerciés du travail fourni et de leur dévouement pour le club de Basket.



> La nouvelle équipe dirigeante : Pierre HOUDOU, Henri-Xavier ROUSSEL, Laurent MORISSEAU, Thierry ROUXEL (trésorier) et Valérie LE GODAIS.

Manifestations au programme pour le premier semestre 2007 :

- > 13 janvier, galette des rois du club.
- > 3 février, soirée dansante Tartiflette
- > Courant mai, le tournoi communal.

Je remercie toutes les personnes qui s'investissent pour le club durant toute la saison.

Contact Basket : Sandrine Zins (secrétaire) au **02.43.37.86.08**
Roussel Henri-Xavier (Président) au **02.43.37.31.38**

section Tennis de Table

Saison 2006-2007 : 50 Licenciés, 6 équipes engagées dans les championnats départementaux de D2, D3, D4 et D5.

Bilan positif du tournoi organisé au mois de septembre 2006

Soirée prévue au mois de mai ou juin (la date reste à déterminer).

La convivialité et le plaisir de se retrouver chaque vendredi et mardi restent le principe n°1 de la section.



Contacts : F. RICHARD : 02 43 37 43 87
E. MOTTAIS : 02 43 02 54 59
C. NOYER : 02 43 68 38 90
N. PICOT : 02 43 02 55 80



section Tennis



vos contacts au club

Isabelle Lhotellier : 02 43 26 20 04
Marcel Chesnay : 02 43 37 32 23

Jean-Marie Verger : 02 43 66 11 28
e-mail : Tennis.argente@wanadoo.fr



POUR LES JEUNES,

Cette année, l'école de tennis est placée sous la responsabilité de Romain Neven, breveté d'état. Il est assisté par Cyrille Prual, l'animateur sportif municipal, initiateur 1er degré de tennis.

> Côté loisir

Pour les filles, les rassemblements « Mini-Couettes » reprennent en janvier avec les clubs environnants (Bonchamp, Louvermé, Le Bourmy et Changé). L'objectif est de remotiver les filles à la pratique du tennis. Cette action a été retenue par le Comité Départemental pour être proposée à d'autres zones du département.

Les stages vacances scolaires se déroulent désormais sur des journées entières avec pique-nique le midi. Ils sont reconduits sur les vacances de février et de Pâques. Cette

activité a pour objectif de faire découvrir le tennis à des enfants qui pratiquent parfois un autre sport (ouvert pour les enfants de 7 à 14 ans).

Pour les plus petits, l'année se termine chaque année avec la fête du mini-tennis à Sablé. La prochaine journée aura lieu en juin 2007.

> Côté des compétiteurs

4 équipes garçons sont engagées en championnat départemental. Tous les joueurs continuent leur progression dans les classements, ce qui exacerbe la motivation de chacun.

Au mois de juin, le tournoi Jeunes inscrit au Grand Prix des Pays de Loire est une bonne réussite pour le club. Le nombre d'inscriptions à ce tournoi est un des plus élevés de la

région, parfois devant des clubs plus importants en nombre de licenciés.

POUR LES ADULTES,

> Côté loisir

Un groupe Initiation fonctionne le lundi soir. Pour la 2ème année consécutive, 6 à 8 personnes se retrouvent pendant une heure chaque semaine, dans une ambiance très décontractée.

> Côté compétition

2 équipes participent aux championnats Senior Hommes (une équipe en Pré-Régionale et l'autre en Départementale). L'équipe Senior Femme n'a pas pu s'engager dans le championnat faute de compétiteurs.

> Chez les vétérans, les mêmes équipes fonctionnent depuis quelques années, les effectifs sont stables. La bonne humeur et la convivialité sont les éléments essentiels de leur continuité.

Chaque année, une équipe participe à la Coupe d'Été qui permet aux nouveaux licenciés de se familiariser avec la compétition.

Pour terminer, le tournoi de décembre connaît tous les ans un franc succès (environ 190 inscrits).

Un autre rendez-vous à noter dès maintenant :

Le 9 juin 2007, le club participera à la journée départementale du tennis. Un après-midi Porte ouverte et Découverte du tennis sera organisée.



section Randonnée Pédestre



Tout d'abord un grand merci à Jean-Marc DUPUIS qui a œuvré à la présidence pendant une douzaine d'années et a souhaité passer la main cette année ; nous remercions également Mireille et François DANEELS pour tout le temps passé à l'organisation des sorties annuelles.

Le nouveau bureau élu après l'assemblée générale du 15 octobre 2006 est le suivant :

- > Le président : Maurice BOURDAIS
- > Le secrétaire : Robert LE MOINE
- > Le trésorier : J-Paul POIDEVIN

En 2006, la section compte 63 adhérents, en mai dernier un car complet prenait la direction de Paimpol pour un circuit de 15 km préparé par Mireille et François.

LES INNOVATIONS DE LA NOUVELLE SAISON.

- > Une randonnée sur la semaine une fois par mois pour accueillir de nouveaux marcheurs.
- > Une Rando-Ferme "marcher bio vers la Naillère" le 10 juin 2007.
- > Et la sortie annuelle en car le 20 mai 2007, au programme : la traversée de la baie du Mont St-Michel.

Si ces nouvelles randonnées vous intéressent, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Tous nos vœux pour 2007 et bonnes randonnées.

Maurice BOURDAIS

RENSEIGNEMENTS : 02.43.37.34.19

e-mail : rando-argentre@orange.fr

site internet : <http://randoargentre.monsite.orange.fr/>



section Football

Nous arrivons déjà à la veille de la mi-saison. Nos équipes seniors se portent à merveille.

L'équipe A est 2ème au classement à un point du premier, le FC Château Gontier. L'équipe B caracole en tête du classement depuis le début du championnat.

Quant à nos vétérans, ils prennent toujours autant de plaisir à se retrouver le dimanche matin.

Concernant les jeunes, les effectifs sont toujours à la hausse. Nous avons donc été amenés à engager une 2ème équipe de "moins de 13 ans".

Ils n'ont pas réussi à monter de catégorie, mais nous sommes convaincus que ce sera chose faite dans la seconde partie du championnat.

Par ailleurs, je profite de l'occasion pour



Chez les poussins et les benjamins on note des résultats vraiment prometteurs, au point que les poussins vont très probablement évoluer en championnat départemental.

Nos équipes des -18 ans et des -15 ans se sont maintenues difficilement en 2^e division.

Au sein de notre club, pour l'année 2006-2007 nous avons décidé que la FORMATION serait une priorité.

L'école de Football est en cours de labellisation et nous attendons les résultats pour début 2007. Des encadrants viennent de suivre

Pour tous renseignements :
Bertrand LENAIN : 18 rue de Bellevue - ☎ 02 43 37 34 07
Daniel RENAULT : 1 rue de l'Europe - ☎ 02 43 37 33 20

des formations et passer des épreuves avec succès concernant des modules d'Encadrement et d'Accompagnement des équipes jeunes.

Remi Launay, un jeune de-15ans vient de réussir son examen d'arbitrage. Nous en sommes très satisfaits et nous lui souhaitons bon vent dans le monde de l'arbitrage.

Une date importante à retenir, la **Journée CLUB** aura lieu le **Samedi 9 juin 2007**.

Comme tous les ans, le nouveau calendrier du club est arrivé, merci à tous de réserver un bon accueil à nos « vendeurs ».

Le président et son équipe vous souhaitent une bonne année et vous invitent à venir encourager les équipes

Bertrand LENAIN

section Badminton

A l'initiative de Stéphane GALLI, Lydie BLANDIN, Séverine PICOT, un club de badminton a vu le jour début septembre 2006.

Aujourd'hui le club se compose de 25 licenciés (10 hommes / 15 femmes) qui se retrouvent aux créneaux horaires laissés vacants par les autres sections.

Actuellement la pratique du badminton se fait « en loisir » dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'année 2007 verra l'organisation d'un tournoi interne ainsi que d'autres manifestations à programmer suivant la disponibilité des salles.

LES CRÉNEAUX HORAIRES :

Salle multisport (un terrain dans cette salle)

lundi 21h30/23h30

jeudi 20h/23h30

samedi 8h/12h30 17h/23h30

dimanche : toute la journée.

Salle omnisport (3 terrains)

lundi 21h/23h30

jeudi (1 fois / mois)

samedi 8h/12h30 (1 fois/mois)

dimanche : 14h/23h30

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous pouvez contacter :

Stéphane GALLI > 02 43 02 73 16

Catherine LOUPY > 02 43 26 28 13

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Stéphane GALLI

Président Adjoint : Hubert RALU

Trésorière : Séverine PICOT

Trésorière adjointe : Julie PIERRE

Secrétaire : Catherine LOUPY

Secrétaire adjointe : Lydie BLANDIN



e-mail du club : usabad53@neuf.fr

section Volley

La section volley-ball a repris dès septembre le rythme des entraînements afin de se préparer au mieux pour les championnats.



Vous pouvez contacter :

Jacques DESNOS : ☎ 02 43 37 38 68
Jean Pierre MORIN : ☎ 02 43 37 33 12
Jean Yves PAPIN : ☎ 02 43 37 84 63

Trois équipes sont engagées en championnat et coupe de la Mayenne :

- > 1 équipe féminine espoir (en majorité moins de 18 ans)
- > 1 équipe senior mixte loisir
- > 1 équipe senior masculine

L'équipe féminine espoir qui, la saison passée jouait en championnat cadette-junior éprouve quelques difficultés en ce début de saison ce qui est tout à fait logique puisque cette année elle évolue en championnat 1ère division senior.

L'assiduité aux entraînements du mercredi et la très bonne entente qui règne dans ce groupe ne font qu'augurer une bonne saison.

L'équipe loisir qui, au fil du temps, ne fait que progresser et toujours dans une bonne ambiance ne peut que multiplier les victoires autant en championnat qu'en coupe de la Mayenne.

Quant à l'équipe senior masculine qui a décidé de descendre d'une division cette saison pour un problème d'effectif, elle se situe en haut de tableau en ce début de championnat et pourquoi ne pas envisager la remontée cette année.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles recrues qui sont venues renforcer chacune des 3 équipes et bien entendu les portes de la section sont grande ouvertes pour les personnes intéressées par la pratique du volley-ball. Aussi, vous pouvez prendre, à tout moment, contact avec les responsables.

Composition du bureau :

- > Président : Jacques Desnos
- > Secrétaire : Jean-Pierre Morin
- > Trésorière : Julie Pierre
- > Membres : Alain Martin, Stéphane Galli, Jean-Pierre Papin, Didier Belot



A l'occasion de cette nouvelle année la section Volley-ball vous souhaite tous ses meilleurs vœux.

section Pétanque

La section U.S Pétanque a compté une soixantaine d'adhérents en 2006, dont 37 licenciés.

Nouveau bureau :

- Président : Lerioux Michel
- Vice-président : Maine Raymond
- Trésorier : Launay Thierry
- Trésorier-adjoint : Leroy Claude
- Secrétaire : Maine Marie-Hélène
- Secrétaire- adjointe : Guittet Laurence

Les soirées « loisir » du vendredi soir débiteront le vendredi 6 Avril 07, venez nous rejoindre afin de vous distraire.

Les jeunes sont désormais admis à partir de neuf ans à condition d'être accompagnés de leurs parents.

Dates à retenir :

- Concours licencié lundi de Pâques 9 Avril
- Concours licencié dimanche 15 Juillet
- Concours vétéran jeudi 7 juin
- Concours vétéran jeudi 13 Septembre

Pour tous renseignements

- > LERIOUX Michel 02-43-37-34-00
06-23-28-41-95
- > MAINE Raymond 02-43-37-32-59



Bibliothèque Municipale

Depuis un an et demi, une dizaine de bénévoles de la bibliothèque sont allés à la rencontre des aînés de la commune pour recueillir leurs témoignages sur la vie à Argentré au début du XX^{ème} siècle. Tout le monde s'est pris au jeu, un souvenir en appelant un autre, une précision demandée en appelant une autre. Il en est résulté un livre intitulé « **Mémoires d'Argentré, 1900-1950** » qui rassemble les témoignages d'une quarantaine d'argentréens et argentréennes en 80 pages dont 70 photos.

Ce travail a permis aux bénévoles, tous non natifs d'Argentré, de s'approprier un peu de l'histoire de notre commune et contribuera, nous l'espérons, à tisser des liens entre les générations.

Ce livre est en vente à la mairie d'Argentré au prix de 5 euros. A ce jour il en a été vendu plus de 300 exemplaires depuis sa sortie le 24 novembre 2006.



Un atelier d'écriture Argentré-Bonchamp a vu le jour, animé par Jocelyne Naveau. Nous nous réunissons le mardi soir de 20h à 22h tous les 15 jours alternativement à Argentré et Bonchamp, pour s'amuser avec les mots et les phrases. Il est toujours temps de nous rejoindre. Renseignements à la bibliothèque.

Ecouter des histoires racontées avec des marionnettes à doigts, c'est ce qu'a proposé Marie Pavageau (nouvellement bénévole à la bibliothèque) le lundi 23 octobre matin. Pendant près d'une heure, elle a su captiver une dizaine d'enfants âgés de 3 mois à 4 ans accompagnés de leur maman ou de leur assistante maternelle. Une expérience qui sera renouvelée lundi 29 janvier à 10h (pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte).

Environ une quarantaine d'enfants (de 4 à 10 ans) ont applaudi Florence Arnould, vendredi 27 octobre 2006 à 14 h, salle de la Vallée. La bibliothèque a invité les enfants à un spectacle de l'association « Ecoutez voir... » : **La Belle Histoire**, parodie de conte traditionnel, nous a emmenés chez le Prince Gringalet dans un très grand château où il vit avec sa belle-mère et ses trois demi-frères et où il passe son temps à laver, repasser, nettoyer, cuisiner, ranger...

Un concours de poésie a été proposé à tous les lecteurs de la bibliothèque (à partir de 7 ans) en décembre. Le thème en était « le voyage ». Une quarantaine de personnes se sont lancées dans l'aventure de l'écriture. Un jury composé de bénévoles de la bibliothèque, de lecteurs et de Jocelyne Naveau de l'association « Graines de mots » a voté ses coups de cœur dans les 3 catégories, enfants ados et adultes.

Nous démarrons la saison **Lecture en Tête**, avec la sélection du **Festival du Premier Roman 2007**. Si vous souhaitez y participer, rien de plus simple. Les dix-huit premiers romans vous attendent à la bibliothèque, vous lisez ce qui vous plaît et vous donnez votre avis sur la fiche lecture qui l'accompagne.

Nous organisons cette année un **café littéraire** qui aura lieu le **Vendredi 9 février 2007 à la mairie d'Argentré à 20 h 30**. Nous avons sélectionné trois livres dont nous parlerons plus particulièrement à cette soirée. Il s'agit de **L'Illettré**, **En attendant le roi du monde** et de **Une pièce montée**. Vous pouvez emprunter ces livres dans votre bibliothèque.

Nous serons heureux de vous accueillir à ce café littéraire où vous ne serez pas obligé de prendre la parole... Ne boudez pas votre plaisir !

Le Festival du premier roman aura lieu du jeudi 29 mars au dimanche 1er avril 2007. C'est Laurent Gaudé (*La mort du roi Tsongor*, *Le soleil des Scorta*, *Eldorado*) qui en sera le parrain. Retenez votre week-end.

La bibliothèque en chiffres :

4000 ouvrages

560 adhérents
en progression de 14%
depuis l'an dernier.

9124 prêts en 2006

dont 6059 ouvrages empruntés
par les moins de 18 ans.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
2, RUE DE LA VALLÉE
TÉL. 02 43 90 50 26

Tri sélectif : révisons nos gestes !

① Le container plastique/métal

> **RAPPEL** : les bouteilles plastiques vides, sans bouchons ou avec le bouchon vissé sur la bouteille. Tous les aérosols vides et les barquettes alu du rayon traiteur.

> **NOUVEAU** : on peut désormais mettre les bouteilles d'huile alimentaires même sales.

Attention : les barquettes plastiques des rayons traiteur, et le polystyrène ne sont pas recyclable à ce jour.

Attention : les briques alimentaires ne seront recyclées que si elles sont mises dans le bon container : Plastique / Métal.

② Le container carton

> **SONT INTERDITS** : les papiers salis (mouchoirs ou emballage alimentaires), les prospectus sous film plastique ainsi que les gros cartons marons que vous devez porter à la déchetterie.

③ Le container verre

> **RAPPEL** : pots et bouteilles sans couvercles ni bouchons

> **REFUSÉS** : vaisselle et ampoules et néons



A la déchetterie

SONT INTERDITS :

- > **Les pneus** (à ramener chez le vendeur)
- > **Les piles** (à ramener dans les grandes surfaces)
- > **Les radiographies et médicaments** (à ramener dans une pharmacie ou à l'hôpital)

Les Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE) tels que ordinateurs, claviers, magnétophones, chaînes Hi Fi ou télévisions sont à ramener le plus possible chez le vendeur. Depuis le 15 novembre 2006 la loi sur l'écoparticipation est entrée en vigueur c'est à dire que l'acheteur paye une « écoparticipation » qui s'ajoute au prix de l'objet pour le financement de la récupération par le vendeur de l'objet usagé. Les DEEE sont toutefois acceptés dans les déchetteries de Bonchamp et Laval.

Une nouvelle déchetterie « Soulgé-Argentré- Louvigné » devrait être mise en place près de la route du Mans par Laval Agglomération dans le courant de l'année 2007 pour un meilleur service à la population.

À SAVOIR :

Tout particulier de Laval Agglo peut faire enlever les encombrants qu'il aura placés devant sa porte sur Rendez-vous (Tél : 02-43-49-44-82), il lui en coûtera 30 euros.

Les ordures ménagères

Grâce au tri, le poids récolté est en légère baisse, mais nous pouvons encore faire mieux.

Nous avons produit en Mayenne 275 kg/habitant dans l'année 2005.

N'y mettez pas les déchets verts (sur votre compost ou à la déchetterie), ni vos médicaments (à rapporter à la pharmacie) ni les piles (à porter dans les grandes surfaces) ni les radiographies (à porter à l'hôpital).

ATTENTION : NE TASSEZ PAS DANS VOS SACS.

Sylvie DRUET

Savez-vous que les 4/5^{ème} de nos poubelles sont constituées d'emballages ?

Trier, c'est bien

Privilégier les produits les moins emballés au moment de l'achat, c'est encore mieux.

Déchetterie : ouvert à tous les habitants de Laval-Agglomération

LIEU	HORAIRES HIVER/ÉTÉ	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
AHUILLÉ Route de Montigné		14H - 19H					8H30 - 12H30	
ARGENTRÉ Rue des Rochers vers Louvigné		11H - 12H <i>sauf Août</i>			17H30 - 19H30 <i>Du 01/04 au 31/08</i>		14H - 17H <i>Du 01/10 au 31/03</i> 14H - 18H <i>Du 01/04 au 30/09</i>	
BONCHAMP Route de Louvigné	<i>Horaires d'hiver</i> aux changements d'heures à partir du 30 octobre 2006	15H30 - 17H30			15H30 - 17H30		9H - 12H 13H30 - 17H30	
	<i>Horaires d'été</i> aux changements d'heures à partir du 27 mars 2007	15H30 - 19H30			15H30 - 19H30			
ENTRAMMES Ateliers municipaux		15H - 17H30			15H - 17H30		8H30 - 12H30 13H30 - 17H30	
LAVAL Zone des Touches		9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H		9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H 14H - 19H	9H - 12H
L'HUISSERIE Z.A. de L'Huissérie	<i>Horaires d'hiver</i> aux changements d'heures à partir du 30 octobre 2006	14H - 17H			14H - 17H		8H30 - 12H 13H30 - 17H	
	<i>Horaires d'été</i> aux changements d'heures à partir du 27 mars 2007						8H30 - 12H 13H30 - 17H30	
LOUVERNÉ Route d'Argentré	<i>Horaires d'hiver</i> aux changements d'heures à partir du 30 octobre 2006	10H - 12H			15H - 17H		10H - 12H 13H30 - 17H	
	<i>Horaires d'été</i> aux changements d'heures à partir du 27 mars 2007				16H - 18H		10H - 12H 14H - 18H	
LOUVIGNÉ Route du Préuré		17H30 - 18H45					16H - 17H45	

Dons d'organes, de moelle osseuse et don du sang

Notre municipalité s'associe aux messages de solidarité, à la fois citoyenne et humaine, qui visent à trouver davantage de donneurs de sang, donneurs de moëlle osseuse ou d'organes ; ces dons permettent d'améliorer la santé, et très souvent de sauver des vies...pensons-y... En 2005, 11937 malades ont eu besoin d'une greffe, 4238 greffes ont été pratiquées, 186 malades sont décédés faute de greffon.



FRANCE ADOT 53

**Afin d'en savoir plus,
poser des questions,
recevoir de la documentation,
ou une carte de donneur,
connaître les prochains RDV...**

DONS D'ORGANES, DE MOELLE : 02 43 90 68 10



DONS DE SANG :
UDDSB : 02 43 56 63 71
E.F.S. : 02 43 66 90 00

Une commune, une histoire

L'office de tourisme du pays de Laval nous propose de partir à la découverte du patrimoine des 20 communes de Laval Agglomération.

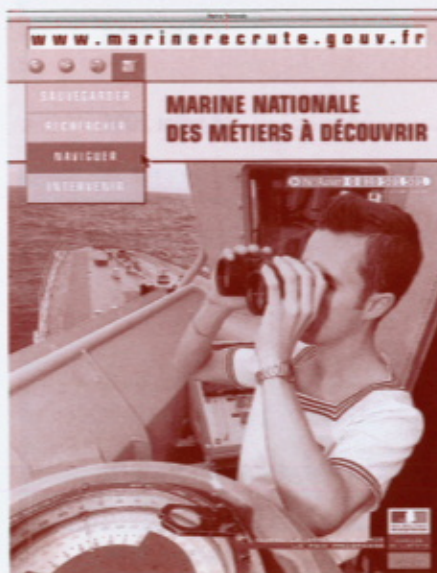
Les visites commentées par un guide conférencier ont lieu le samedi de 10h à 12h et s'effectuent à pied. Le tarif des visites, 2€ et gratuit pour les moins de 16 ans, est à la portée de toutes les bourses.

Après les visites de St-Berthevin et Ahuillé en novembre et décembre 2006, la visite du 20 janvier 2007 nous permettra de découvrir «Entrammes la romaine».

La visite d'Argentré intitulée «Argentré fait carrière» aura lieu le **samedi 20 octobre 2007** à 10h place de l'église.

Vous pouvez vous procurer la liste des visites à la mairie d'Argentré ou à l'Office de Tourisme de Laval, 1 allée du Vieux Saint-Louis, tél : **02 43 49 46 46** ou sur : www.laval-tourisme.com

LA MARINE NATIONALE L'ECOLE DU PROFESSIONNALISME VOTRE NOUVELLE VIE COMMENCE ICI.



La Marine Nationale assume quatre grandes fonctions stratégiques : la dissuasion, la prévention, la protection et la projection. Mais c'est aussi des hommes et des femmes qui ont fait le choix de la servir.

Du pilote de chasse au cuisinier, de l'électronicien au secrétaire en passant par le pompier et le détecteur anti-sous-marin, la Marine Nationale propose chaque année environ 3 500 emplois dans de multiples domaines

d'activités comprenant pas moins de 35 métiers. Ces postes sont ouverts aux jeunes hommes et jeunes filles de 17 à 29 ans suivant les filières d'un niveau de 3ème à Bac+5. La mer, la vie en équipage, les séjours outre-mer constitue un environnement propice à l'acquisition d'une riche expérience humaine et professionnelle.

Pour de plus amples renseignements :

B.I.C.M. RENNES

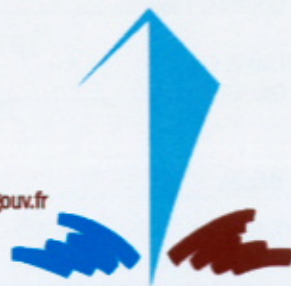
49 mail François Mitterrand - B.P. 34

35998 RENNES ARMEES

bicm.rennes@recrutement.marine.defense.gouv.fr

Tél : 02.23.46.47.48

Fax : 02.23.46.47.47



état-civil

> naissances

LANDAIS Florian	12 juin 2006
DUCHÊNE Mylan	17 juin 2006
COEFFÉ Dorian	30 juin 2006
BRABANT-REZÉ Cali	2 juillet 2006
BRABANT-REZÉ Lucie	2 juillet 2006
LEBRETON Lucie	5 juillet 2006
BARRIDAS Léandro	11 juillet 2006
MÉZIÈRE Axèle	17 juillet 2006
BOUVET Tiphany	23 août 2006
PARAYRE Leona	4 septembre 2006
VITRY Enora	25 octobre 2006
CHEVALIER Timéo	26 octobre 2006
SIONNEAU Noa	1 novembre 2006
BAHIER Gaël	4 novembre 2006
GOUASDON Hugo	8 novembre 2006
MÉGNAN Chloé	21 novembre 2006
RENAULT Benjamin	24 novembre 2006
BERTRON Valentine	28 novembre 2006
LENARES Ruben	6 décembre 2006

> mariages

GRUDÉ Emmanuel et LLORCA Marion	24 juin 2006
HAMELOT Serge et GAUTIER Viviane	1 juillet 2006
BOUDIN Cédric et ANDRÉ Amélie	8 juillet 2006
TONNELIER Pierrick et GOHIER Pauline	22 juillet 2006
SIONNEAU Anthony et DENIS Aurore	5 août 2006
LAURENT David et CORBEAU Caren	26 août 2006
LANDELLE Philippe et DAVAZE Sylvie	2 septembre 2006
GIBON Guillaume et PLOTNIKOVA Anna	2 septembre 2006
CAILLEBOTTE Loïc et BARRIER Nathalie	16 septembre 2006
MARY Ludovic et GOURNAY Lucie	23 septembre 2006
DELAUGE Eric et GILLIER Corinne	28 octobre 2006

> décès

TROTIN Ethan	16 juin 2006
GUILMEAU Henri	4 juillet 2006

calendrier des fêtes

1er semestre 2007

janvier

- 5 Vœux du maire
- 11 Club des Aînés : assemblée générale
- 12 Pétanque : galette des rois
- 13-14 Pompiers : Galette des rois

février

- 3 BASKET : soirée dansante
- 9 Bibliothèque : café littéraire
- 10 A.F.N. : repas dansant
- 25 Club des Aînés : bal

mars

- 3 Ecole de Musique : concert
- 10 APEL : soirée dansante
- 17-18 Les Babes : bourse aux vêtements
- 24 Amicale Laïque : soirée dansante

mai

- 6 AFN : Messe du souvenir
- 20 Pétanque : concours
- 24-27 Atelier théâtre : spectacles

juin

- 2 Sénégalais de la Mayenne : soirée dansante
- 10 Club des Aînés : bal
- 16 BMX : Moules frites
- 17 Fête des écoles publiques
- 23 Comice Agricole
- 24 Fête de l'école St-Cyr / Ste-Julitte

Parution des brèves Argentréennes :

Il revient à chaque association de fournir régulièrement à la mairie les informations brèves qu'elle souhaite diffuser.

Internet : un moyen efficace => sylvie.druet@wanadoo.fr avec copie à mairie.argentre53@wanadoo.fr

Date limite de dépôt en mairie ou courriel

Lundi 29 janvier 2007
Lundi 2 avril 2007
Lundi 4 juin 2007
Lundi 27 août 2007

Date prévisible de parution

Jeudi 1er février 2007
Jeudi 5 avril 2007
Jeudi 7 juin 2007
Jeudi 30 août 2007



PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL EN JUILLET 2007

presse

Ouest-France

André DORGÈRE
☎ 02 43 37 33 17
Port. 06 84 35 39 45
andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne

Jacques BÉNARD
☎ 02 43 37 80 73

horaires de la bibliothèque

les mercredis de 14h à 18h
les samedis de 14h30 à 16h30

la poste

Guichet : ☎ 02 43 37 84 81

Ouverture des guichets

Lundi au samedi de 9h à 12h
+ le vendredi de 14h15 à 17h30

Levée de la boîte aux lettres

16h30 du lundi au vendredi
12h le samedi

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Fermée le jeudi après-midi.

information

Les permanences du conciliateur du Canton d'ARGENTRÉ :

Monsieur René CANAT, ont lieu à la Mairie d'ARGENTRÉ
de 10h à 12h
le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

ARGENTRÉ, ÇA BOUGE !



> Logements sociaux, rue de Beausoleil



> Future Mairie



> Future salle de réunion



> Lotissement des Gasneries



> La Gendarmerie inaugurée le 16 décembre 2006.



> Futur abri-bus



Responsable de publication : Christian LEFORT
Mairie : 30, rue du Maine
Tél. 02 43 37 30 21 - Fax 02 43 37 32 49